



L'amour du Christ  
mène le monde  
à la réconciliation  
et à l'unité

Conseil œcuménique des Eglises

**11<sup>e</sup> Assemblée**

31 août – 8 septembre 2022

Karlsruhe, Allemagne

Document N° **A 02**

POUR EXAMEN ET DÉCISION  
DIFFUSION AUTORISÉE APRÈS LA PRÉSENTATION

**FR**

Traduction provisoire de l'anglais  
Service linguistique, COE

## Rapport du secrétaire général par intérim

Madame la présidente, madame la vice-présidente, monsieur le vice-président, mesdames et messieurs les délégué-e-s, les représentantes et représentants, les conseillers et conseillères, les invité-e-s et les participantes et participants, Vos Éminences, Vos Grâces, chers frères et sœurs en Christ,

1. *«L'amour du Christ mène le monde à la réconciliation et à l'unité»*. Voilà le thème de notre 11<sup>e</sup> Assemblée. Il annonce l'amour de Dieu en Christ pour toute la création. Il parle au cœur de notre foi et est la raison d'être de notre communauté fraternelle. Il est source d'inspiration pour notre commune vocation à marcher, prier et travailler ensemble en faveur de la justice et de la paix, de la réconciliation et de l'unité, du renouveau et de la guérison. Notre thème affirme que le plan de Dieu en Christ passe également par la réconciliation et la guérison de toute la création. Je reviendrai sur la crise climatique par la suite.

2. Par la grâce de Dieu, nous sommes réuni-e-s à Karlsruhe, en Allemagne, même si notre Assemblée a été retardée d'un an à cause de la pandémie de COVID-19.

3. Les conséquences de cette pandémie et les défis du monde d'aujourd'hui démontrent que ce thème est providentiel. Aujourd'hui plus que jamais, nous voyons que le monde a désespérément besoin de réconciliation, d'unité et d'amour du Christ, les premiers fruits d'une nouvelle création.

4. À l'entame de mon rapport, qu'il me soit permis de faire part de ma gratitude et de mes remerciements à la direction du Comité central: à sa présidente, Agnes Abuom, à sa vice-présidente, l'évêque Mary Ann Swenson, et à son vice-président, le métropolitain Nifon. Mes pensées vont aussi au métropolitain Gennadios, notre regretté vice-président, décédé le 1<sup>er</sup> juin 2022. Il a contribué à notre communauté fraternelle à tant d'égards... Je tiens également à remercier les membres de nos Comités exécutif et central, nos partenaires œcuméniques et l'ensemble du personnel pour leur engagement et leur dévouement exceptionnels en faveur du COE.

5. Je remercie également notre ancien secrétaire général, l'évêque Olav Fykse Tveit, pour ses encouragements spirituels et son rôle moteur. Évêque Olav, votre conduite nous a apporté stabilité et orientation en dépit des nombreux défis auxquels nous étions confronté-e-s, ce dont nous vous sommes très reconnaissant-e-s.

6. Notre assemblée à Karlsruhe est la troisième édition en Europe depuis l'assemblée fondatrice à Amsterdam en 1948. La dernière assemblée en Europe, la quatrième, s'était déroulée à Uppsala, en Suède, en 1968. Nous savons dès lors un gré tout particulier à nos hôtes: l'Église évangélique en Allemagne (EKD), le Conseil des Églises chrétiennes en Allemagne (ACK) et l'Église évangélique de Bade et toutes les Églises

qui soutiennent l'Assemblée, notamment les Églises protestantes régionales voisines, l'archidiocèse catholique de Fribourg, l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine et l'Église évangélique réformée de Suisse. Le COE se rappelle son implication de longue date avec les Églises allemandes, y compris lorsque le pays était divisé. À l'époque, le COE était parvenu à conserver aux Églises de la République fédérale d'Allemagne et de la République démocratique allemande le statut de membres actifs et à part entière de la communauté fraternelle œcuménique.

7. Je voudrais également remercier le Gouvernement fédéral allemand et le ministère fédéral des Affaires étrangères pour leur soutien généreux qui a permis, à de nombreux égards, la tenue de cette Assemblée en Allemagne. L'allocution en ce jour du président fédéral Frank-Walter Steinmeier n'est qu'un exemple des nombreux liens qui unissent votre pays et le Conseil œcuménique des Églises.

8. Sans vous toutes et tous, il n'aurait pas été possible de nous réunir ici pour la 11<sup>e</sup> Assemblée du Conseil œcuménique des Églises.

## 1. Au plus fort de la pandémie

9. Au début de l'année 2020, il m'a été demandé d'assurer la direction du COE en qualité de secrétaire général par intérim pour ce que nous pensions être une courte période. Cela fait déjà plus de deux ans et demi et mon mandat s'achèvera à la fin de cette année.

10. Lors de cette période, nous avons toutes et tous été confronté-e-s aux défis posés par la pandémie de COVID-19. Cette pandémie a emporté d'innombrables vies, y compris parmi les membres et les responsables de nos Églises et parmi nos ami-e-s du monde œcuménique. Nous continuons à déplorer leur disparition. Cette pandémie nous a rappelé notre vulnérabilité commune et a suscité un fort sentiment de solidarité au sein de la communauté fraternelle des Églises et de la famille humaine. Dans le même temps, elle a exacerbé les inégalités existantes, principalement pour les groupes vulnérables.

11. La pandémie a perturbé la vie liturgique et pastorale de nombre de nos Églises. Or, si elle nous a réduits à nous éloigner physiquement, elle nous a rapproché-e-s spirituellement. Nous avons découvert de nouvelles méthodes de travail et d'utilisation des technologies numériques et en ligne pour pouvoir nous retrouver. L'avenir continuera d'exiger de nous que nous nous adaptions, que nous apprenions et que nous prenions soin les uns des autres.

## 2. Le Pèlerinage de justice et de paix

12. «Nous désirons avancer ensemble.» Tel était le message de notre 10<sup>e</sup> Assemblée à Busan. Depuis lors, le Pèlerinage de justice et de paix est devenu un mouvement embrassant les Églises et les partenaires dans un esprit commun. Nous avons appris à célébrer nos dons ensemble; à visiter ensemble les blessures et les lieux de violence et d'injustice; et ensemble, nous avons cherché à transformer les injustices dont nous avons été témoins.

13. Je nourris la conviction que pour la période à venir, nous devons continuer notre cheminement œcuménique en commun sous la forme d'un **pèlerinage de réconciliation et d'unité**, paradigme global orientant le travail programmatique du COE. De surcroît, puisque la réconciliation et l'unité sont impossibles sans la justice et la paix, il s'agira d'un prolongement naturel du paradigme œcuménique forgé lors de la 10<sup>e</sup> Assemblée à Busan, qui sera désormais façonné et aligné pour répondre aux besoins d'un monde assoiffé de réconciliation et d'unité.

14. L'image du pèlerinage parle à notre identité. Nous sommes un mouvement et non une institution figée. Nous sommes des «adeptes sur la Voie». Le concept même jouit d'une assise biblique et patristique robuste. Les premières chrétiennes et les premiers chrétiens étaient appelé-e-s les «adeptes de la Voie» (Actes 9,2). Dans les premières sources chrétiennes, on les appelait «celles et ceux qui font route ensemble» (*syn-odos*), et saint Jean Chrysostome qualifie l'Église elle-même de *syn-odos*.

### **3. Cheminer ensemble avec les fidèles d'autres religions et les personnes de bonne volonté**

15. Nous avons affermi nos relations et notre coopération avec les adeptes d'autres religions qui nous accompagnent dans notre pèlerinage de justice et de paix, compte tenu de nos valeurs communes, pour relever les défis urgents de notre époque. Je tiens à mentionner le renforcement de notre coopération avec le Comité juif international pour les consultations interreligieuses (IJCIC), surtout depuis 2019, et avec le Congrès juif mondial sur la problématique de l'égalité d'accès à la vaccination.

16. Je voudrais également souligner notre coopération avec Al-Azhar et le Haut Comité pour la fraternité humaine, avec Religions pour la paix et avec les branches chiïtes de l'Islam en Iran. Je suis heureux et reconnaissant que nous ayons à nos côtés des représentantes et représentants de nos partenaires de pèlerinage qui s'adresseront à l'Assemblée par la suite.

17. La prochaine Assemblée du COE aura lieu en 2030, dans huit ans. C'est également le temps qu'il nous reste pour atteindre les Objectifs de développement durable. Nombre de nos gouvernements ont promis d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs et se sont engagés à travailler avec les communautés religieuses et la société civile. Nous les prenons au mot. Le pèlerinage donne l'occasion de continuer à travailler avec toutes les personnes de bonne volonté pour garantir un avenir meilleur pour toutes et tous et pour notre maison commune.

### **4. Les relations œcuméniques sont essentielles**

*Les relations sont essentielles pour approfondir la communauté fraternelle des Églises membres et étendre le mouvement œcuménique un.*

18. Cette communauté fraternelle des Églises membres du COE est dynamique. Elle grandit, s'approfondit et s'unit. J'ai plus que jamais la conviction que le COE demeure un instrument essentiel pour impliquer les Églises et amplifier leur témoignage commun, comme expression fondamentale de la communauté fraternelle et du vivre ensemble.

19. Nous n'y parviendrons qu'en renforçant la collaboration avec les partenaires œcuméniques, y compris les organisations œcuméniques régionales et les conseils nationaux d'Églises, les communions chrétiennes mondiales et les partenaires spécialisés. Je souhaiterais tout particulièrement mentionner le témoignage des Églises unies et unifiantes et souligner que l'Église protestante de Bade, qui a tant apporté à notre Assemblée, a célébré son 200<sup>e</sup> anniversaire d'Église unie en 2021. Toutes et tous, nous sommes des instruments du mouvement œcuménique un, et nous servons une communauté fraternelle commune des Églises.

20. Les relations qui nourrissent ce mouvement œcuménique unique se sont étendues au-delà de la communauté fraternelle des Églises membres pour englober des Églises non membres du COE, principalement l'Église catholique romaine et les Églises évangéliques et pentecôtistes.

21. La 8<sup>e</sup> Assemblée du COE à Harare en 1998 a donné l'élan pour la création du Forum chrétien mondial, une plateforme permettant d'élargir l'expérience de l'unité chrétienne. J'encourage le COE, qui en est l'un des « quatre piliers » aux côtés de l'Église catholique romaine, de la Communauté pentecôtiste mondiale et de l'Alliance évangélique mondiale, à continuer à lui apporter son soutien.

22. En 2025, nous commémorerons le 1700<sup>e</sup> anniversaire du premier Concile œcuménique de Nicée, qui s'est tenu en 325. Le Symbole de Nicée est l'expression d'une unité visible en une foi et une vie communes en Christ, qui confesse notre foi dans l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Cet anniversaire sera marqué par la sixième Conférence mondiale de Foi et constitution. J'encourage toute la communauté fraternelle des Églises à célébrer cet anniversaire et à participer à ces activités.

## 5. Le travail programmatique du COE

*Tous nos actes sont un témoignage important de notre identité en tant que communauté fraternelle des Églises.*

23. Le Rapport d'activité du Comité central, Pèlerins sur la route de la paix: le cheminement du COE de Busan à Karlsruhe, et le Livre ressource pour cette Assemblée illustrent l'étendue des activités entreprises au cours des neuf dernières années. Le Comité d'orientation du programme se penchera plus avant sur les travaux du COE pour les années à venir.

24. Qu'il me soit ici permis d'esquisser une vision de la structure possible de nos travaux durant cette période. Au fil des ans, le COE a connu différentes structures de programme. La 10<sup>e</sup> Assemblée du COE à Busan a défini trois volets programmatiques et introduit l'idée des thèmes transversaux.

25. Compte tenu de l'expérience engrangée avec notre travail et ses résultats, et compte tenu des évaluations réalisées depuis Busan, j'encourage l'Assemblée à fournir des orientations qui permettront de cibler et d'intégrer davantage le travail programmatique du COE en le divisant en deux volets programmatiques et non plus en trois, tout en maintenant le principe de questions transversales.

26. Le premier volet programmatique inclurait l'activité du COE sur «l'unité, la mission et la formation œcuménique». J'y intégrerais les travaux des commissions Foi et constitution, Mission et évangélisation et Éducation et formation œcuménique. J'y reprendrais également les travaux du Réseau des populations autochtones, du Réseau œcuménique de défense des personnes handicapées et de l'Institut œcuménique de Bossey.

27. Le second volet programmatique engloberait l'activité du COE sur le «témoignage public et la diaconie». Il comprendrait les travaux de la Commission des Églises pour les affaires internationales et de la nouvelle Commission Santé et guérison. Il contiendrait également les travaux du COE sur la justice économique et écologique, la consolidation de la paix, la dignité humaine et notre engagement auprès des Nations Unies.

28. Le principe des questions transversales renforcerait les relations ecclésiales, œcuméniques et interreligieuses, mais aussi la Communauté juste pour les femmes et pour les hommes, l'engagement des jeunes au sein du mouvement œcuménique et nos efforts pour vaincre le racisme.

29. Or, la réussite des travaux du COE dépend de la mesure dans laquelle il parvient à impliquer ses Églises membres et ses partenaires œcuméniques. Voilà pourquoi je recommande en toute humilité de rétablir les bureaux régionaux dans la prochaine structure des programmes. Sans lien direct avec les régions et sans le travail avec les Églises sur le terrain, le corps du COE demeure coupé de ses membres dans les régions.

30. En outre, nous sommes attaché-e-s à faire tout ce que nous pouvons pour promouvoir le développement durable dans nos activités. Comme je l'ai mentionné au préalable, l'éclosion de la pandémie a conduit à une transition rapide vers les plateformes électroniques et en ligne pour préserver l'efficacité du COE puisque les réunions internationales étaient limitées, à l'instar des déplacements des effectifs locaux et internationaux.

31. Tout en étant conscient des nombreuses difficultés de la communication numérique, notamment le potentiel d'exclusion et l'importance de défendre un idéal de justice numérique, j'encourage la communauté fraternelle à continuer d'explorer et d'utiliser les possibilités offertes par la communication numérique et en ligne, en complément de nos réunions et activités en personne.

32. Autre exemple de nos efforts pour promouvoir la durabilité: le «Green Village», le projet d'aménagement foncier du COE autour de ses bureaux à Genève, en partenariat avec *Implemia*, la plus grande société de services immobiliers en Suisse. Dans sa future gestion de cette ressource, le comité de pilotage du COE pour ce projet a envisagé un ensemble de bâtiments, «semblable à un village» où l'on se rassemblerait, un lieu propice au dialogue et à l'échange. Ce projet est placé sous le signe de la durabilité, de la gestion de l'eau à

l'approvisionnement en produits locaux, en passant par l'utilisation de bois de la région, sans oublier l'énergie géothermique et les panneaux solaires.

## 6. Relever ensemble les défis d'aujourd'hui

33. **Justice climatique:** Demain, 1er septembre, les Églises du monde entier célèbrent la Journée de la création et le début du Temps pour la création qui dure jusqu'au mois d'octobre. Dans certaines Églises, le 1er septembre marque également le début de l'année liturgique. La question de la création sera au centre de la première plénière thématique qui aura lieu demain, comme elle se trouve au cœur de notre témoignage en tant qu'Églises. Il s'agit d'une question théologique. Le dessein de Dieu en Christ englobait également la réconciliation et la guérison de toute la création. Et je ne mâcherai pas mes mots: notre planète sera inhabitable dans 50 ans si nous ne modifions pas notre comportement. C'est ce qui ressort d'un rapport scientifique présenté à Rome en octobre dernier, à l'occasion de la rencontre des responsables religieux pour préparer la COP26, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.

34. En juillet dernier, la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a qualifié la crise climatique de « plus grand problème de sécurité pour tous les habitant-e-s de la terre aujourd'hui ». Cette déclaration m'a particulièrement touché. Le COE a joué un rôle fondamental en attirant l'attention sur les dangers pour l'environnement, et c'est la seule organisation religieuse à avoir été présente à toutes les étapes du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Nous sommes la première Assemblée du COE à avoir reçu une certification environnementale officielle, et à Karlsruhe, nous devons aborder la question de la justice climatique et souligner la nécessité de prendre soin de la création. Nous devons faire de ce rassemblement « l'Assemblée la plus verte ». Assez parlé, maintenant il est temps d'agir.

35. **Justice raciale:** À l'échelle mondiale, le racisme est toujours présent sous ses différentes formes, et perpétue la discrimination raciale et les structures permettant la ségrégation et l'exploitation. Si le mouvement Black Lives Matter est né de l'expérience des personnes d'ascendance africaine aux États-Unis, c'est devenu un mouvement de solidarité national et mondial pour différents groupes racisés. Il soulève la question de la dignité humaine et de l'estime de soi face à des systèmes qui déshumanisent et pervertissent la dignité humaine.

36. Les populations autochtones, les personnes racisées, les dalits, les Roms, les personnes d'ascendance africaine et les Asiatiques sont victimes de racisme, de discrimination et de xénophobie dans les endroits où ils et elles sont minoritaires, en particulier depuis l'apparition de la COVID-19.

37. La naissance du mouvement Black Lives Matter et l'expérience du Pèlerinage de justice et de paix ont conduit le Comité exécutif du COE à convenir d'un axe de travail consacré au racisme en 2016, et à mettre en place une nouvelle action programmatique pour lutter contre le racisme, consolider les activités existantes et renforcer la réponse œcuménique face aux manifestations de plus en plus nombreuses du racisme, de la discrimination raciale et de la xénophobie.

38. **Sexualité humaine:** Le sujet de la sexualité humaine n'est pas nouveau dans le mouvement œcuménique et fait l'objet de débats récurrents depuis la 3e Assemblée du COE à New Delhi en 1961. La nouveauté est qu'aujourd'hui, au terme de longues discussions, nous disposons d'une ressource et d'un document d'étude, intitulé « Conversations sur le Pèlerinage: Invitation à cheminer ensemble sur les questions de sexualité humaine » dont le Comité central a pris acte en février 2022 et qu'il a proposé aux Églises intéressées aux fins d'étude et de réflexion.

39. Cependant, cette question reste source de clivage entre les Églises et continue de créer des divisions au sein de certaines familles confessionnelles. Chaque camp fait assaut d'arguments théologiques pour défendre une position, ou au contraire pour la réfuter et la rejeter. Soyons clairs: le COE n'a pas de position ou de

politique sur cette question, car c'est aux Églises d'en débattre et de parvenir à une conclusion pour elles-mêmes.

40. Toutefois, nous pouvons toutes et tous nous accorder sur la nécessité de respecter la dignité de chaque être humain, de défendre et de soutenir les droits de la personne pour toutes et tous, de condamner toute violence ou agression verbale ou physique, et d'affirmer que chaque être humain est créé à l'image de Dieu.

41. Pour certaines Églises, le simple débat sur ces sujets demeure tabou, et elles deviennent méfiantes lorsqu'une discussion est proposée, de crainte que le COE soutienne une opinion ou une autre, et l'intègre dans une politique qui se traduirait ensuite dans les activités des programmes du COE. Ces craintes se sont de nouveau exprimées lors de la pré-Assemblée interorthodoxe à Chypre, cette année, et j'entends régulièrement les mêmes inquiétudes formulées par d'autres Églises, en particulier celles des pays du Sud.

42. Pour cette raison, certaines Églises gardent leurs distances avec le COE et certains membres menacent de quitter l'organisation. Le rapport de la Consultation inter-orthodoxe préalable à l'Assemblée réitère la position du COE sur ces questions éthiques qui divisent, point de vue exprimé dans le rapport de 2002 de la Commission spéciale sur la participation des orthodoxes au COE: *«Le COE ne peut pas parler pour les Églises ni leur demander d'adopter des positions particulières. Ce qu'il peut par contre faire, c'est leur offrir des occasions de se rencontrer et de discuter et, le cas échéant, de s'exprimer d'une voix commune. Dans le même sens, les Églises membres doivent comprendre qu'elles ne peuvent faire inscrire à l'ordre du jour des activités du COE toutes les questions qui les agitent. D'un côté comme de l'autre, il faut savoir faire preuve de diplomatie et de sensibilité pour faire une distinction entre les questions dont la discussion devrait se restreindre aux Églises particulières et celles qui peuvent être utilement discutées ensemble.»*

43. Personnellement, j'estime que même dans ce cas, nous devons faire de notre mieux pour que le COE reste un espace de dialogue libre et ouvert sur n'importe quel sujet débattu dans notre monde. Cependant, le COE ne peut pas imposer ou adopter une opinion susceptible de diviser la communauté sur un sujet relatif à l'éthique ou à la foi, et il doit affirmer clairement qu'il ne le fera pas. Nous devons faire en sorte que le COE demeure une communauté fraternelle mondiale d'Églises.

## 7. Visiter les blessures

44. **Guerre en Ukraine:** C'est une blessure béante dans notre monde aujourd'hui. Cette guerre se déroule en Europe, où notre Assemblée a lieu cette année, et puisque ses implications sont planétaires, en raison de la menace nucléaire et de la crise alimentaire qui touche les populations de nombreuses régions du monde, je vais aborder ce sujet plus en détail.

45. Dès le départ, le COE a condamné cette guerre, appelant à la fin immédiate des offensives armées et au respect des lois internationales et de la souveraineté de l'Ukraine, et plaidant pour l'arrêt immédiat des attaques aveugles dont les conséquences pour la population ne cessaient de s'aggraver. Le COE a été sous les projecteurs des médias dès le premier jour de la guerre et, à ce jour, plus de 7 000 articles ont cité le COE en lien avec la guerre.

46. Le COE a constamment assumé la même position:

- dénoncer la violence comme solution aux conflits,
- appeler à la protection des personnes innocentes et vulnérables,
- maintenir le contact et le dialogue avec les Églises russes et ukrainiennes,
- inviter les Églises des pays voisins à une table ronde de dialogue,
- défendre la cause de l'aide humanitaire par des manifestations visibles de son accompagnement en Ukraine, en Hongrie, en Roumanie et en Russie.

47. À chaque étape, j'ai prié pour que le COE puisse être un espace de dialogue, d'écoute et d'attention réciproque, mais aussi de paix juste et de réconciliation. Nous pouvons et nous devons agir en faveur d'alternatives aux solutions géopolitiques qui cherchent à accentuer les divisions aujourd'hui.

48. Durant cette période, nous avons reçu des courriers et des messages de plusieurs personnes et de trois Églises demandant de « chasser » l'Église orthodoxe russe de la communauté fraternelle.
49. En consultation avec la direction du Comité central, j'ai répondu à ces demandes en m'appuyant sur ce qu'a fait notre communauté fraternelle lorsque, par le passé, elle s'est retrouvée confrontée à ce genre de situation. La conclusion a été claire dans tous les cas: le COE a été créé pour être une plateforme ouverte de dialogue et de rencontre, de discussion et d'interpellation mutuelle sur le chemin de l'unité. Hormis pour les motifs théologiques mentionnés dans sa Base, le COE n'a exclu aucune Église qui ne se soit exclue d'elle-même. C'est le cas y compris pour l'Église réformée hollandaise d'Afrique du Sud, la NGK, qui soutenait et défendait théologiquement l'apartheid. Cette position a donné lieu à de vifs débats et à des condamnations de la part d'autres Églises membres du COE, mais, en définitive, l'Église s'est elle-même « exclue » du COE, car elle estimait ne plus y avoir sa place. Ce n'est pas le COE qui a suspendu ou exclu la NGK.
50. Lors de sa réunion en présentiel qui a eu lieu en juin, le Comité central a longuement débattu de l'exclusion de l'Église orthodoxe russe du COE. Dans sa déclaration ferme sur la guerre en Ukraine, le Comité central a condamné la guerre et tout détournement de l'autorité et du vocabulaire religieux pour justifier une agression armée, et a réaffirmé que le COE était une « tribune et [un] espace protégé de rencontre et de dialogue où l'on peut aborder les nombreuses questions urgentes qu'engendre le conflit pour le monde et pour le mouvement œcuménique, ainsi que l'obligation qui incombe à ses membres de rechercher l'unité et d'être ensemble au service du monde, et [a exhorté] de ce fait les membres de la communauté œcuménique en Russie et en Ukraine à recourir à cette tribune ».
51. Le Comité central a unanimement rejeté la proposition d'exclusion et a choisi de poursuivre le dialogue. Pour préparer cette Assemblée, le Comité central a demandé « au secrétaire général par intérim de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la 11e Assemblée du COE qui doit se tenir à Karlsruhe, du 31 août au 8 septembre 2022, contribue utilement à la recherche de la paix par le dialogue, à la justice, à la dignité humaine et aux droits de la personne, notamment en s'assurant de la représentation de l'Ukraine à l'Assemblée, ainsi qu'à la réconciliation et à l'unité auxquelles nous sommes appelé-e-s par notre Seigneur et Sauveur, le Christ Jésus ».
52. Il y a quelques semaines, j'ai effectué une visite de cinq jours en Ukraine. Nous avons dû parcourir 1 700 km en voiture, car il n'y a aucun vol vers l'Ukraine. Nous avons rencontré des membres de paroisses, des personnes s'occupant des réfugié-e-s et des victimes de la guerre ainsi que des responsables d'Églises. Beaucoup nous ont dit que nous étions les premiers responsables religieux de haut rang à leur rendre visite. Les responsables d'Églises et les autorités nous ont remerciés pour la courageuse visite de solidarité et de soutien du COE dans un contexte de danger et d'insécurité. Je suis heureux d'annoncer que cette visite a permis à 11 Ukrainiens et Ukrainiennes représentant les grandes Églises et le Conseil national d'Églises de se joindre à nous. Durant la plénière sur l'Europe, ils et elles s'exprimeront afin de partager les réalités et les difficultés de la situation ainsi que leurs espoirs pour l'avenir.
53. Les disciples du Christ que nous sommes ont reçu le ministère de la réconciliation, et le thème de la 11e Assemblée du COE nous rappelle que l'amour du Christ mène le monde à la réconciliation et à l'unité. Il serait très facile d'utiliser le langage des politiques, mais nous avons pour vocation d'utiliser le langage de la foi, de notre foi. Il est facile d'exclure, d'excommunier et de diaboliser, mais nous avons pour vocation, au COE, de proposer une plateforme libre et sûre pour nous rencontrer et dialoguer, de nous réunir pour nous écouter mutuellement, même si – même quand – nous sommes en désaccord. Cela a toujours été la manière de faire du COE. Je crois au pouvoir du dialogue dans le processus de réconciliation. Une paix imposée n'est pas une paix; une paix n'est durable que si elle est juste. Une guerre ne peut être ni juste ni sainte. Tuer c'est tuer, et il faut passer par le dialogue et les négociations pour éviter cela.

## **Blessures ouvertes au Moyen-Orient:**

### **Visite en Syrie et au Liban**

54. En juillet, j'ai rendu visite aux Églises du Liban et de Syrie avec le secrétaire général du Conseil des Églises du Moyen-Orient et celui de l'Alliance ACT. La visite en Syrie était attendue comme une obligation morale. Nous nous sommes rendus en voiture du Liban à Damas, puis à Alep. C'est avec plaisir que nous avons rencontré le président du COE, Sa Béatitude Jean X, primat de l'Église orthodoxe grecque d'Antioche et de tout l'Orient, ainsi que Sa Sainteté Ignatius Mor Aphrem II, primat du Patriarcat orthodoxe syrien d'Antioche et de tout l'Orient. Nous avons rendu visite à toutes les Églises – orthodoxes, protestantes et catholiques.

55. Nous avons vu la douleur et la souffrance des populations, les villes et les villages désertés et entièrement détruits. Pourtant, parmi les ruines, çà et là, nous avons rencontré des êtres humains, des enfants à la crèche ou en classe, nous avons observé de modestes hôpitaux et des endroits qui prenaient soin des personnes âgées. Nous avons été émus de voir de quelle manière les Églises s'occupent de ces projets, et de constater qu'ils ne profitent pas seulement aux personnes de confession chrétienne, mais à toutes celles et tous ceux qui en ont besoin.

56. Cependant, la population se trouve dans une situation insupportable. Nous avons entendu dire que certaines personnes, désespérées et craignant pour leur survie, vendent leurs organes ou leurs enfants afin d'acheter du pain pour les autres membres de la famille.

57. L'image d'un garçon d'une dizaine d'années me hante encore. Lors d'une réunion organisée avec une congrégation après le service dominical, parmi d'autres personnes qui s'exprimaient, cet enfant a demandé la parole. Les yeux pleins de larmes, il a simplement demandé si nous pouvions faire parvenir des médicaments au peuple syrien. Il ne souhaitait pas de médicaments pour sa famille ou son Église, mais pour tout le peuple syrien. Puis, il a fondu en larmes. Nous avons appris que son père était en train de mourir d'un cancer, qu'il était en phase terminale. Ses douleurs étaient insupportables, et à cause des sanctions, il ne trouvait aucun médicament dans les pharmacies.

58. Les appels lancés par la population au cours de notre visite se résument à deux demandes: «Ne nous oubliez pas, ne nous abandonnez pas», et «parlez aux Églises présentes à l'Assemblée de notre douleur et de nos souffrances, et demandez-leur en notre nom de faire tout leur possible pour que les sanctions soient levées, car ce ne sont pas la classe politique ou le gouvernement qui en pâtissent, mais les gens du peuple.»

59. De retour à Genève, le secrétaire général de l'Alliance ACT et moi-même avons signé une lettre adressée au président Biden et demandant la levée des sanctions. Nous attendons toujours avec espoir une réponse.

60. Le programme du COE pour la Syrie continuera de suivre ces questions douloureuses et complexes et d'y apporter une réponse.

61. J'ai conscience que certaines de nos initiatives ou des actions telles que celle-ci peuvent sembler impopulaires, être mal perçues ou paraître politiquement incorrectes. Toutefois, personnellement, j'estime que, quelle que soit la situation, il nous est impossible de ne pas témoigner des valeurs de l'Évangile qui constituent, de fait, le cœur de notre identité. Nous avons le devoir moral de voir le visage du Christ dans le visage de chaque être humain, et de répondre à toutes les souffrances du point de vue de l'amour compatissant du Christ qui s'est manifesté comme le Seigneur miséricordieux de toutes les personnes qui souffrent, et pas uniquement de quelques élu-e-s.

### **Visite en Israël et Palestine**

62. Après la Syrie, je suis allé rendre visite à nos Églises membres et à nos frères et sœurs en Christ en Israël et en Palestine. J'y ai rencontré l'ensemble des patriarches, les chef-fe-s des Églises et les responsables des



communautés locales, ainsi que les ONG chrétiennes représentant les associations palestiniennes. Notre message et notre visite de solidarité avaient pour but de rassurer nos frères et sœurs de Terre Sainte sur le fait qu'ils et elles n'étaient pas seul-e-s et que nous ne les avions pas abandonné-e-s. Le COE restera à leurs côtés et continuera de les accompagner, de plaider leur cause et de défendre leur dignité et leurs droits fondamentaux face à leurs difficultés et à leurs tribulations.

63. Notre bureau restructuré de Jérusalem, qui coordonne l'activité et la présence du COE en Terre Sainte, fonctionne bien. Nous continuons à recevoir de nombreux signes d'espérance. Il subsiste beaucoup de défis et de difficultés, et nous nous efforçons d'y faire face et d'intensifier nos activités de défense des causes. Dans le même temps, nous avons essayé de garder une approche juste, de parler en toute impartialité et de dénoncer les atteintes aux droits et à la dignité des personnes aussi bien palestiniennes qu'israéliennes.

64. À cet égard, nos relations avec le Comité juif international pour les consultations interreligieuses offrent une plateforme qui nous permet d'échanger nos points de vue avec nos sœurs et frères juifs. Malgré nos divergences d'opinions sur des situations ou des événements précis, nous maintenons un dialogue sincère, amical et ouvert, et nous partageons le même but d'instaurer une paix juste pour toute la région.

65. Tandis que nous nous préparions pour l'Assemblée, nous avons appris avant notre visite en Terre Sainte que certains groupes connus, en particulier ici en Allemagne, avaient pris position contre nous et recommençaient à dépeindre le COE comme une organisation antisémite.

66. Aux esprits qui accusent le COE d'antisémitisme, je rétorquerai que le COE a reconnu dès 1948 les antécédents d'antijudaïsme chrétien, et dénoncé l'antisémitisme comme un péché. Et même si nous sommes critiques à l'égard de certaines politiques de l'État d'Israël, il faut rappeler que le COE a reconnu l'État d'Israël dès 1948 également, et qu'il respecte son droit à se défendre et à veiller sur ses citoyens et citoyennes, dans le respect du droit international. Nous rejetons, condamnons et dénonçons toutes les formes d'antisémitisme.

67. En parallèle, nous soutenons l'égalité des droits fondamentaux des Palestiniennes et des Palestiniens, et nous rejetons, condamnons et dénonçons les situations dans lesquels ces droits ne sont pas respectés. Le fait de protester contre les atteintes aux droits de la personne qui se produisent et de demander au Gouvernement israélien de protéger toute sa population, qu'elle soit israélienne ou palestinienne, n'a rien à voir avec l'antisémitisme. Il s'agit d'un exercice naturel et normal dans toute société démocratique. Nous demandons que soient respectés la dignité et les droits des personnes palestiniennes. Nous demandons l'égalité de traitement pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Nous demandons fermement et inlassablement la fin de l'occupation. Nous avons pris position à plusieurs reprises en faveur de la politique des deux États, fondée sur le droit international. Nous voulons voir le peuple israélien et le peuple palestinien cohabiter ensemble sur le chemin de la paix, de la réconciliation, de la paix juste.

68. Dans le même temps, certains groupes du côté palestinien et en Occident nous reprochent de nous montrer laxistes et de manquer d'audace dans nos dénonciations et condamnations des atteintes aux droits de la personne. En outre, à la suite du récent rapport d'Amnesty International, nous avons reçu des lettres, des demandes et des propositions de la part de plusieurs Églises membres, en particulier en Afrique du Sud et en Occident, qui souhaitent modifier notre politique lors de l'Assemblée de Karlsruhe et qualifier Israël d'État d'apartheid en raison du traitement réservé au peuple palestinien. Il a également été proposé de soutenir le mouvement «Boycott, Désinvestissement, Sanctions» (BDS) comme méthode de résistance et de pression sur l'État d'Israël pour que l'occupation cesse et que les droits de la personne soient respectés. Tous ces développements sont complexes et sensibles, et ils ont de lourdes implications.

69. Qui pourrait répondre au mieux à des questions et propositions aussi difficiles si ce n'est nos propres Églises membres de la région et nos frères et sœurs en Christ vivant sur place? Ma visite visait principalement à les écouter et à leur demander conseil. Le programme d'accompagnement du COE qui est encore actif là-

bas aujourd'hui a été lancé à la demande de nos Églises membres. Les points de vue et les opinions de ces Églises revêtent une importance fondamentale, car elles sont les mieux placées pour savoir ce dont elles ont concrètement besoin pour survivre et mener leurs activités. J'ai rencontré l'ensemble des responsables d'Églises, j'ai parlé avec la population, je l'ai écoutée, et j'ai promis de rapporter leurs points de vue et leurs voix à l'Assemblée.

70. Tout le monde, sans exception, a évoqué la situation difficile du peuple palestinien, les différentes atteintes aux droits de la personne, l'impunité dont bénéficient les actes d'agression des colons, les maisons démolies, les violations de propriété et les expropriations, les restrictions d'accès aux sites religieux et les tentatives de faire disparaître la présence chrétienne de la vieille ville de Jérusalem. Tout le monde a fait montre de reconnaissance pour l'activité et la présence du COE dans la région, et apprécie le travail que mènent notre Bureau de liaison à Jérusalem et le Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël (EAPPI) – un travail dont l'importance pour les communautés locales a été soulignée.

71. Mais les thèmes de l'apartheid et du BDS, lorsqu'ils ont été abordés, ont été traités avec beaucoup de prudence et de nuance. Le COE a été prié de continuer à défendre la cause et les droits de la population palestinienne, mais de se garder de parler en son nom et de ne pas proposer de terminologie ou d'actions qui fermeraient les portes du dialogue et menaceraient son existence même en Terre Sainte. «Que pensez-vous qu'il arrivera si l'Assemblée du COE qualifie Israël d'État d'apartheid?, m'a-t-on demandé. Comment voulez-vous que nous soutenions le mouvement BDS ? Cela reviendrait à nous boycotter nous-mêmes, à boycotter les entreprises locales de notre peuple, notre propre existence. S'il vous plaît, faites attention à ce que vous proposez en notre nom, m'a-t-on dit. Pensez à notre situation ici et à notre avenir.» Voilà le message que j'ai rapporté de cette visite.

72. Compte tenu de ce que j'ai entendu là-bas et de ce que l'on m'a demandé de transmettre, j'exhorte donc nos Églises membres à maintenir et à entretenir leur engagement à plaider auprès de leurs gouvernements nationaux respectifs en faveur de la cause palestinienne, de la défense des droits fondamentaux et de la dignité du peuple palestinien, et de l'égalité de traitement de l'ensemble des citoyens et citoyennes. Je les exhorte également à intervenir auprès du Gouvernement israélien en cas d'atteintes aux droits de la personne, pour lui demander de respecter ses propres lois et conventions internationales, et de s'assurer qu'elles sont concrètement appliquées sur place. J'encourage également les Églises à prendre une part plus active au programme EAPPI et à dépêcher ou parrainer des accompagnatrices et accompagnateurs œcuméniques, dont le travail et la présence revêtent tant d'importance sur place.

73. Toutefois, je conseillerais que nous fassions preuve de discernement, de prudence et de sagesse dans les propositions que nous formulerons au cours des délibérations de l'Assemblée, dans les politiques que nous adopterons et dans les orientations que nous envisagerons, afin de nous assurer que les décisions que nous prenons ici et maintenant viendront en aide aux populations chrétiennes et à tous les peuples de Terre Sainte, au lieu de mettre leur existence même en danger. Je nous conseille de respecter leurs opinions et leurs demandes.

## **8. Conclusion**

74. Cette période de près de trois années de travail en qualité de secrétaire général du COE m'a ouvert les yeux et a été synonyme de croissance spirituelle. Tandis que la pandémie de COVID-19 semait la mort et la solitude, j'ai pu voir concrètement l'importance du COE pour les Églises; j'ai pu voir leurs liens avec le COE, leurs demandes de soutien, de solidarité, de conseil, de prière et d'accompagnement pastoral. Je les ai entendues saluer le ton et le langage spirituels adoptés par le COE pour surmonter les situations difficiles pendant la COVID-19, ce qui a encore rapproché les Églises du COE. En ces temps de tribulation et de guerres, de violations des droits de la personne et d'efforts pour apporter une réponse commune aux catastrophes naturelles ou à la crise alimentaire mondiale, j'ai pu voir, une fois de plus, que le COE était perçu comme une plateforme internationale où les chrétiennes et les chrétiens peuvent se réunir, discuter,

faire preuve de solidarité, défendre les causes importantes et travailler ensemble sur la base de valeurs religieuses qu'ils et elles ont en commun face aux défis épineux de notre époque.

75. Les évangéliques et les pentecôtistes, qui gardaient autrefois leurs distances avec le COE, se rapprochent et s'engagent avec nous dans des actions et un partenariat communs sur la base des valeurs du royaume et du témoignage de notre foi. Cela peut surprendre, mais la plupart des demandes d'adhésion au COE des trois dernières années proviennent d'Églises évangéliques ou pentecôtistes.

76. J'ai constaté un phénomène similaire avec des Églises orthodoxes qui dans un passé récent étaient très critiques à l'endroit du COE. Deux d'entre elles ont d'ailleurs quitté la communauté fraternelle. Cette période de pandémie de COVID-19 nous a rapprochés. En temps de crise, c'est vers le COE que l'on se tourne pour intervenir et trouver des solutions de médiation en faveur d'une paix juste et de la réconciliation, pour offrir une plateforme d'échange sûre, pour créer des espaces de rencontre, de débat et de dialogue en cas de difficultés, comme pour les guerres qui ravagent l'Ukraine, le Haut-Karabakh et l'Éthiopie, ou pour la situation désespérée des Palestiniennes et des Palestiniens.

77. De plus, conformément à une tradition préétablie, les orthodoxes ont pris part à une pré-assemblée visant à préparer leur famille confessionnelle pour l'Assemblée. Le colloque a eu lieu cette année à Chypre, un pays européen qui aspire toujours à une solution juste et pacifique à sa division tragique. Ce colloque a été qualifié d'historique, car c'était la première fois que toutes les juridictions orthodoxes byzantines et orientales se trouvaient réunies (à l'exception de l'Église orthodoxe d'Amérique et de l'Église orthodoxe du Japon qui n'ont pas pu y participer en raison du changement de date de la réunion).

78. Cette réunion a été historique et a dépassé les attentes de toutes et tous: tant s'agissant des discussions, des débats, de l'attention accordée à la délégation orthodoxe russe concernant la guerre en Ukraine que du rapport final et la déclaration finale. Cependant, il faut bien admettre que ce colloque n'aurait jamais pu avoir lieu sans le COE pour l'organiser et le présider. En ces temps de divisions et de conflits, c'est le COE qui offre une enceinte sûre où les chrétiennes et les chrétiens peuvent se réunir, dialoguer et chercher ensemble des voies menant à la guérison et à la réconciliation.

79. Le chemin vers l'unité dans la foi et la communauté eucharistique comme impératif du mouvement œcuménique demeurent notre objectif commun et notre vision partagée, mais nous en sommes encore loin. Il reste des différences et des divisions à surmonter, et de nouveaux défis reviennent remettre en question la nature de l'unité chrétienne aujourd'hui. Or, mêmes les voix les plus critiques du COE conviennent désormais qu'il revêt une importance vitale, surtout aujourd'hui en tant que communauté fraternelle chrétienne, et qu'en dépit de toutes les différences, nous nous rassemblons sur la base de ce que nous affirmons ensemble: Jésus Christ est Dieu et Sauveur conformément aux Écritures, sachant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.

80. Pour surmonter les épreuves de notre temps, nous avons besoin les uns des autres, nous dépendons les uns des autres et nous ne pourrions avancer que si nous le faisons ensemble, et non séparément. Partant, je n'hésite pas à dire que si le COE n'existait pas, nous devrions l'inventer ou le réinventer aujourd'hui.

81. Pour conclure ce rapport, mais aussi mon mandat de secrétaire général par intérim qui s'achève à la fin de l'année, je voudrais vous remercier toutes et tous, vous qui représentez nos Églises membres, pour la confiance que vous avez placée en moi et pour votre accompagnement permanent en ces temps difficiles.

82. Je rends également gloire et grâce à Dieu pour toutes les bénédictions qu'il nous a accordées lors de cette période et pour sa présence et sa direction constantes. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour planifier et anticiper l'avenir, mais la plupart de nos projets ne se sont pas réalisés et la pandémie n'a cessé de nous contraindre à annuler ou reporter ce que nous avions planifié. Mais à chaque fois, et presque à la dernière

minute, les résultats ont été formidables et inattendus. Cela nous a donné le courage de continuer et de reconnaître que nul-le d'entre nous n'est le véritable capitaine à bord du navire œcuménique, le chef de l'Église, sinon le Christ lui-même. Nous ne sommes que d'humbles instruments, et nous ne pouvons prétendre au succès qu'en suivant sa volonté.

83. Pour ma part, je voudrais humblement conclure sur les paroles de saint Paul: «J'ai combattu le beau combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi» (2 Timothée 4,7). Puisse Dieu continuer de bénir et de fortifier le COE dans les années à venir!